

**Centre Communal d'Action Sociale**

**Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 janvier 2012**

**2012ko urtarrilaren 5eko Administrazio Kontseiluko Bilkuraren Bilduma**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 5 janvier 2012 à 19h30 sous la présidence de Mme DUCASSOU.

*2012ko urtarrilaren 5an arratseko 7'30tan, Itsasuko L.S.H.Zko Administrazio Kontseilua bildu da DUCASSOU Anderearen lehendakaritzapean.*

Présents - Hor zirenak : M.Mmes CACHENAUT - HARISPOUROU – INDART – ITURBURUA – MACHICOTE POEYDESSUS – OSPITAL Jaun Andereak

Secrétaire de séance / Idazkaria : M. ITURBURUA Jauna

Absents excusés - Barkatuak : M.Mme. BOUVIER - GAMOY Jaunak

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

*Aintzineko bilkuraren bilduma onartu ondoan, administrazio kontseiluak segidan emanak diren deliberoak hartu ditu :*

**1- ASSOCIATION « ALLIANCE » – « ALLIANCE » ELKARTEA**

***...Jusqu'au bout pour accompagner la vie.***

A la demande de Pierre HARISPOUROU, deux adhérents à la fédération ont fait le déplacement pour présenter au Conseil d'Administration la structure, son mode de fonctionnement et ses activités.

L'objectif principal d'Alliance est d'accompagner bénévolement en équipe, à domicile et en institution, les personnes atteintes d'une maladie grave, en fin de vie ou touchées par le deuil, mais aussi leur famille et leur entourage.

Plusieurs services gratuits peuvent être mis en place :

- La présence – écoute : relation directe avec la personne malade pour apporter assistance, support et distraction.
- La présence – garde : afin de libérer occasionnellement les autres membres de la famille.
- L'escorte, lors des déplacements en ambulance de la personne malade.
- Le transport en voiture de membres de la famille ou d'un bénévole dans un contexte bien précis.
- L'aide à la vie quotidienne (ponctuellement) : courses, animaux, démarches.

L'accompagnement des personnes en deuil se fait dans les antennes individuellement ou en groupe (groupes d'entraides).

Un site internet est dédié à ce service à l'adresse : [www.alliance.asso.fr](http://www.alliance.asso.fr)

Les représentants de l'association profitent de leur venue pour déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'année 2012.

## **2- SOIRÉE-DÉBAT – EZTABAIDA GAUALDIA**

Les membres présents se calent sur les préparatifs de la soirée du 13 janvier 2012 et notamment sur la mise en place de la publicité : les flyers préparés par Pascale sont validés. Ils seront imprimés au nombre de 700 et distribués dans les foyers par l'entreprise Distri-Pub.

50 affiches de format A3 seront destinées aux commerces (affichage assuré par Claudine et Mattin), 18 de grand format sur support cartonné seront installées en bord de route dans le village (Claudine, Mattin et Anita les prépareront).

Rendez-vous pris à 20h le jour même pour la mise en place des chaises. Une collation sera servie à l'issue de la séance.

## **3- PRÉVENTION CAMBRIOLAGE – LAPURRETA PREBENTZIOA**

Claudine prend la parole et informe l'assemblée que la Gendarmerie Nationale est disposée à intervenir à ce sujet le samedi 3 mars 2012 à 10h, salle Sanoki.

La publicité et son mode de diffusion restent à définir.

## **4- REPAS DES AINÉS – ADINEKOEN BAZKARIA**

Il aura lieu le jeudi 2 février 2012.

Chacun reçoit un tableau présentant les différents menus proposés depuis 2002 et suite au devis présenté par Thierry LACOUADE, le menu retenu est le suivant, pour un montant de 21 euros pain compris :

- Velouté d'épinards et de poireaux / Raie aux câpres / Agneau rôti et gratin dauphinois / fromage de brebis et confiture de cerises / Café gourmand.

L'apéritif se déroulera comme à l'accoutumée : ne seront ouvertes que 2 bouteilles de chaque apéritif pour commencer, des verres de kir seront préparés à l'avance.

Monsieur GAMOY doit passer la commande chez Benat.

A penser : glaçons – cartes de mus – digestifs

Achats : nappe – café spécial percolateur – sacs poubelle – sucre – thé – produit lave-vaisselle – éponges.

Animation musicale : Anita DUCASSOU a été sollicitée par Serge LARÇABAL d'Itxassou pour animer l'après-midi avec son groupe « Ahopean » aux mêmes conditions que les années précédentes.

Le Conseil d'Administration décide de répondre favorablement à cette proposition. L'animateur habituel, M. DARRAIDOU, sera avisé qu'il n'interviendra pas à Itxassou cette année.

La salle sera préparée la veille à 18h. Rendez-vous pris le jour du repas à 11h30 entre Maialen, Claudine, Michel et Anita. Marie-Hélène LACO, conseillère municipale viendra renforcer l'équipe.

Des guides du sénior et des plaquettes prévention cambriolage seront mis en libre service sur une table dans un coin de la salle.

## **5- ACTIVITÉS MANUELLES – ESKULANEN IRAKASPENA**

Maialen OSPITAL présente le compte-rendu (cf annexe 1) de la réunion du groupe de travail activités enfants du 16 décembre 2011.

- Le C.C.A.S n'étant pas une structure de loisirs à part entière, il se doit de ne pas organiser plus de 14 journées entre les mois de septembre et d'août de l'année d'après.

Suite à l'inquiétude de la commission devant le nombre total de journées proposées à Itxassou, activités manuelles incluses, contact est pris avec la Jeunesse et Sports d'Anglet pour faire le point sur le fonctionnement actuel de ces activités.

Depuis cette réunion, M. BUGNON a conseillé au C.C.A.S de continuer à fonctionner de la sorte (c'est à dire en ne comptabilisant pas les activités manuelles dans le cumul des journées) et s'est proposé de se déplacer en Mairie prochainement pour préciser quelques points de la réglementation sportive.

- Dans le cadre des activités manuelles, la commission propose de mettre en place, pour les enfants âgés de 5 à 8 ans, un nouveau principe basé sur la division de la matinée en 2 parties à savoir :

- 1h15 d'activités manuelles et 1 heure de découverte musicale avec un musicien (50 euros de l'heure)

Les enfants seront toujours scindés en 2 groupes, les 5/6 ans et les 7/8 ans. La participation demandée sera de 4 euros contre 2 euros jusqu'à lors.

Cette organisation sera expérimentée le lundi 20 février 2012. A l'issue, le Conseil d'Administration réfléchira sur la reconduction de cette séance.

- D'autre part et non dans le but de tout bouleverser, la commission a émis le souhait de développer d'autres activités au sein d'autres locaux communaux.

Suite à la sortie bowling du 22 décembre, Maialen OSPITAL, co-accompagnatrice a questionné les participants quant à leurs attentes en matière de loisirs. La piscine de Saint-Jean-de-Luz est une activité qui plairait de même que le laser quest à Anglet. Claudine et Denise sont respectivement chargées de récolter les informations nécessaires à la mise en place de ces sorties.

## **6- QUESTIONS DIVERSES- GALDERA DESBERDINAK**

Anita DUCASSOU indique qu'Annie ETCHEVERRY, employée communale, dégagée de quelques heures de ses fonctions à l'école publique, sera gratuitement mise à disposition du C.C.A.S pour le bon déroulement des activités proposées aux enfants.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

*Gaia bukatua denez, bilkura arratseko 9'30tan gelditzen da.*

Centre Communal d'Action Sociale

Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Groupe de travail Activités enfants – Réunion du 16 décembre 2011

Haur aktibitateen lan taldea – 2011ko abenduaren 16ko bilkurra

Présents - Hor zirenak : Mmes AMESTOY (secrétariat) - BOUVIER – LASSAU-GARAT - OSPITAL  
*Andereak*

**1.** Pascale AMESTOY fait le point du fonctionnement actuel du déroulement des activités proposées aux enfants :

- Activités ponctuelles : 12 journées (8 en été, 1 en octobre, 1 en décembre, 1 en février et 1 en avril).
- Activités manuelles : 3 à 6 journées à chaque période de vacances, encadrées par Nanou.

Elle indique que la déclaration des journées à la Jeunesse et Sports n'est pas nécessaire dans la mesure où le seuil des 14 journées n'est pas dépassé.

Cependant, quelle est la définition d'une journée ?

Après contact pris avec la Jeunesse et Sports Anglet puis Pau, une journée est une activité qui dure plus de 2 heures.

Dans ce cas, le total de toutes les activités dépasse largement le nombre de 14.

Suite à la réunion, Anita indique par téléphone qu'au moment de la mise en place de ces journées, il avait été indiqué aux élus que les activités manuelles, à caractère univoque, n'entraient pas en compte dans le cumul des journées.

Un mail a été adressé à la Jeunesse et Sports d'Anglet dans le but de savoir s'il est possible de continuer à fonctionner de la sorte ou s'il convient de programmer les journées autrement.

La Jeunesse et Sports se propose d'organiser une rencontre en Mairie afin de faire le point du fonctionnement propre à Ixassou et de la réglementation sportive en vigueur.

**2.** Nathalie BOUVIER propose de mettre en place un nouveau principe basé sur la division en 2 parties d'une matinée initialement occupée par les activités manuelles. En effet, la séance est trop longue pour les plus jeunes des enfants car il est difficile pour eux de rester concentrer sur une même activité durant presque 3 heures consécutives.

Un musicien serait disponible pour intervenir durant les vacances de février à raison de 50 euros de l'heure. Avec Nanou, ils pourraient ainsi encadrer respectivement un groupe d'enfants durant un peu plus d'une heure avant d'intervertir les groupes.

La commission ajoute que les activités manuelles plaisent et qu'il est nécessaire de les péreniser mais qu'il existe également une multitude d'autres occupations adaptées aux besoins et aux motivations des enfants (motricité, sport, jeux de réflexion, puzzle, cuisine...). Elles pourraient se tenir dans d'autres locaux communaux comme la garderie scolaire, la salle de motricité de l'école publique ou la salle Sanoki).

Maialen OSPITAL serait volontaire pour animer un atelier cuisine dans la salle Sanoki d'autant plus qu'elle dispose de matériel adapté aux enfants.

*Fin de la réunion : 11h00.*